

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1122/SEJ du 14 novembre 1968 promulguant le décret n° 68-64 du 19 janvier 1968 Sur les assurances maritimes

n° 1122/SEJ

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
14 novembre 1968

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1969

Date du numéro
25 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — L'arrêté n° 1047/SEJ du 17 octobre 1968 promulguant dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n° 68-64 du 19 janvier 1968 sur les assurances maritimes est annulé.

Pouriie Haut Commissaire et par délégation :Le Haut Commissaire adjoint,André MARTIN-DELAHAYE.